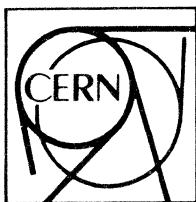


BULLETIN ASSOCIATION DU PERSONNEL

Les informations paraissant dans la rubrique "Association du Personnel" sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du Personnel du CERN.



☎ **2819 - 4224**

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

DEPARTS ANTICIPES : MEDIATION

“Genève le 6 février 1989

Monsieur le Directeur général,
Monsieur le Président de l'Association du Personnel,

Les modalités d'application du système de départs anticipés (CERN PE-EM/RR/RNM du 20.9.1988) prévoyaient au paragraphe 7 que "le membre du personnel aura la possibilité d'utiliser la procédure de médiation".

En tant que médiateurs potentiels nous avons été contactés par des membres du personnel qui n'ont pas reçu de suite favorable à leur demande de départ anticipé.

Nous sommes arrivés à la conclusion que, dans les circonstances actuelles, il ne nous est pas possible de "réaliser un accord amiable entre chaque membre du personnel concerné et l'Administration" (circulaire administrative No. 6). En effet, les limitations financières imposées par le programme de départs anticipés et le caractère collectif du problème ne nous permettent pas de remplir le rôle normalement prévu pour un médiateur dans cette circulaire.

Nous estimons néanmoins que des discussions entre les hiérarchies des Divisions et les membres du personnel concernés, doivent être encouragées afin de rendre la suite de leur carrière au CERN profitable pour toutes les parties concernées.

Veuillez agréer, etc....

Signés :

A. Ball, R. Bouquin, D. Dekkers, M. Fidecaro, K.H. Kissler, G. Maurin,
S. Pichler, J. Richards, B. Schorr, V. Sergo"

*
* *

L'Association a pris note de cette lettre des médiateurs et elle peut comprendre leur position. Elle relève et elle soutient la demande qu'ils font dans le dernier paragraphe. Elle a fait une demande semblable lors de la réunion du Comité de Concertation Permanent, le 8 février, proposant, en particulier, que le Directeur général réunisse les membres du personnel dont le départ anticipé a été refusé, leur expose ses vues sur la situation et ses projets, et réponde à leurs questions.

The Staff Association takes note of the above letter of the mediators whose position it can well appreciate, and it remarks especially and supports their request in the last paragraph. It placed a similar request to the meeting of the Standing Concertation Committee of 8 February, to wit, in particular, that the Director general calls together those members of the staff whose early departure request has been refused, in order to expound his views on this situation and his intentions, and to reply to their questions.

GROUPEMENT DES FRANCAIS DU CERN

RAPPEL.....RAPPEL.....RAPPEL.....

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

JEUDI 9 MARS 1989, à 16h.30

Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Compte-rendu d'activités
3. Bilan financier - Cotisations
4. Problèmes fiscaux du personnel
5. Election du nouveau Comité
6. Divers

*
* *

Le verre de l'amitié sera offert aux participants à l'issue de la réunion dans la Salle des Pas Perdus (devant la Salle du Conseil).

GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN

Veuillez noter que la prochaine permanence se tiendra le :

MARDI 7 MARS 1989, de 14h.00 à 17h.00

dans les locaux de l'Association du Personnel
Bâtiment 64 - R-002

CLUBS

RUGBY

Prochains matches

Seniors. Samedi 25 février à 15h.00. Match contre l'équipe des Douanes du Léman. Cette rencontre permettra à l'entraîneur Marcel VERNHES de préparer son équipe qui reprendra le championnat le dimanche 12 mars à Nyon.

Cadets. Dimanche 26 février, départ du siège pour un match contre Pontarlier au terrain de Chavannes à Lausanne.

Bal du Rugby.

Samedi 25 février dès 20h.00

REPAS DANSANT

à la salle Jean Monnet à St. Genis
avec **JO SONY et son Orchestre**

Une réussite souhaitée par le Comité qui s'est investi pour préparer cette soirée.

ASSOCIATION DU PERSONNEL
9/89 - 27.02.89

SKI

Journée familiale du 26 février.

Annulée à cause du mauvais enneigement.

En cas d'amélioration de la situation, le 5ème cours alpin aura lieu le **samedi 25 au Grand Bornand** (il n'y aura pas alors de sortie le 26). Les personnes non membres du cours peuvent tout de même venir s'inscrire à la permanence le **jeudi 23** en tant qu'accompagnants pour le 25.

Dimanche 5 mars : Avoriaz -
Respons. P. DECHELETTE.

Samedi 11 mars : Valmorel -
Respons. M. STUDER

Samedi 18 mars : Val Veni (Italie) -
Respons. F. STREUN

Tarifs préférentiels : Nous pouvons vous fournir des forfaits journaliers à tarif réduit pour les stations suivantes :

- . Les Carroz/Samoëns
- . Megève - Le Jaillet
- . Le Brévent
- . Le Grand Bornand

Ski de fond

Samedi 25 février : Dernier cours de ski de fond.

Samedi 4 mars : Sortie à La Chapelle-des-Bois.

Départ du bus de St. Genis à 8h.15'

Participation CHF 10.- ou CHF 5.- pour enfants de moins de 16 ans.

M. DESROZIERES - J.C. WOLLES.

Samedi 11 mars et dimanche 12 mars : Concours familial au Manon - Lajoux

Dimanche 19 mars : La Faucille - Crozet - La Faucille

Avec M. DESROZIERES - P. TRANCHANT

Renseignements et inscriptions à la Permanence le **jeudi à 17h.30 (et non pas 17h.00)** Restaurant No.2 - ☎ répondeur : 5050.

Cartes neige : venez les retirer à la permanence. Vous n'êtes pas assuré tant que vous n'avez pas votre carte neige

AMATEUR RADIO

A GENERAL ASSEMBLY will be held on :

WEDNESDAY MARCH 1st, at 17.30
in the Main Building Cafeteria

Agenda

- . Report on Club activities
- . Election of Club officers
- . Subscriptions
- . Activities for 1989
- . Any other business

For further information contact :
J. Broere - PS (CARC President)